

PRESTATION DE SERMENT

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

- **ORIGINAUX du CAPA et des diplômes universitaires français** (Master 1 et au-delà) ou étrangers, paraphés par le candidat.
- **COPIE RECTO-VERSO DU DOCUMENT PERMETTANT D'ETABLIR L'ETAT CIVIL ET LA NATIONALITÉ :**
 - carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité
 - ou passeport
 - ou certificat de nationalité
- **EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE N°3 DATANT DE MOINS DE 3 MOIS**
- **DEUX ATTESTATIONS DE MORALITÉ** établies sur papier à en-tête par des personnalités du monde juridique ou judiciaire et comportant des indications quant à la moralité du candidat, sa compétence et son aptitude à exercer la profession d'avocat.
- **JUSTIFICATIF DE VOS FUTURES CONDITIONS D'EXERCICE :**
 - Collaboration : contrat de collaboration libérale ou salariée,
 - Exercice individuel : titre de propriété accompagné de l'extrait du règlement de copropriété autorisant l'exercice d'une profession libérale ou bail professionnel, mixte ou commercial ou convention de sous-location avec un cabinet d'avocats accompagnée du bail principal autorisant la sous location (si tel n'est pas le cas, autorisation du bailleur établie à votre nom).
- **CHEQUE DE 1 200.00€** libellé à l'Ordre des Avocats du Barreau de Meaux.
- **DEUX PHOTOGRAPHIES D'IDENTITÉ** dont une doit être collée sur le formulaire joint (demande d'inscription au Barreau de Meaux).
- **CURRICULUM VITAE** détaillant vos stages et expériences professionnelles jusqu'à ce jour.